

Communiqué des agents réunis au CAR de Clermont-Ferrand

Une **vingtaine d'agents, syndiqués et non syndiqués, CDA et CDI** se sont réunis en assemblée générale le 29 novembre 2011 et apportent leur soutien complet au mouvement de grève nationale.

Nous exigeons immédiatement de la part de la direction de l'INRAP une résorption de l'emploi précaire.

En Auvergne, depuis deux ans, ce sont près de 10 ETP précaires qui correspondent de notre point de vue, à un besoin d'activité constant.

Nous considérons que les réponses à la négociation d'hier sont loin de nous satisfaire, voire même témoignent d'un mépris du personnel.

La politique actuelle en matière d'emploi et la diminution des moyens ne permet pas de répondre aux besoins réels et va entraîner des problèmes dans le rendu des rapports. De même, il est scientifiquement aberrant que les agents, CDD ou CDI, qui contribuent à un chantier dans sa phase de terrain ne soient pas systématiquement impliqués dans la phase de traitement de l'information en post fouille.

Il serait intéressant que l'Inrap mise sur les compétences de jeunes archéologues, qu'elle a en partie formés et équipés pour assurer la relève.

Au final l'INRAP paye les indemnités chômage d'agents plutôt que de les intégrer et de permettre ainsi de répondre à ses missions.

Cette gestion du personnel est intolérable, contre productive et ne permet pas de remplir nos missions d'une manière efficace. Nous nous interrogeons sur l'absence de POA dans la filière scientifique et technique depuis deux ans.

Enfin nous dénonçons les conséquences de cette précarité en terme financier (gestion chaotique de l'allocation de retour à l'emploi) et en terme de vulnérabilité au regard du droit du travail.

Les personnels se posent la question des conséquences d'un surplus d'agents administratifs, de l'alourdissement des procédures qui en découle dans une période qui vise une réforme de la structure pour en améliorer le rendement économique à défaut du scientifique.

Concernant les procédures de licenciements, ceux-ci ne sauraient être une solution pour gérer l'inaptitude. Le licenciement ne constitue pas une deuxième carrière en soi, celle-ci doit s'effectuer au sein de l'INRAP et non à pôle emploi. Nous rappelons que toute administration est tenue de compter dans ses effectifs un certain nombre de salariés en situation de handicap au hauteur de 6%. **C'est au travail de s'adapter à l'homme et non l'inverse**, il serait temps de réfléchir à un moyen d'adapter les postes notamment dans une région comme l'Auvergne qui compte 2% des effectifs et 20% des maladies professionnelles reconnues.

A propos de la GPEC, nous demandons une prise en compte des compétences de chacun dans la mise en place de l'activité et une réelle politique de formation.

Avec la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, se pose la question d'une organisation optimale du travail. A cet égard la mise en place de vraies réunions de service régulières est une première étape indispensable vers une gestion moins opaque et plus rationnelle de l'activité et des compétences.

COMPTE RENDU DE L'A.G. TENUE A LA BASE LGV-SEA D'ANGOULEME LE 29-11-2011

Suite au préavis de grève déposé par l'Intersyndicale, 43 agents opérationnels et administratifs CDD et CDI solidaires du mouvement se sont réunis ce jour en assemblée générale au centre archéologique de la base LGV-SEA à Angoulême. Parmi eux, 27 se sont déclarés en grève, une forte majorité s'est prononcée en faveur d'un **blocage** des locaux dès la fin de matinée.

Pour une gestion humaine des ressources Humaines !

A quand un vrai lissage de l'activité annuelle qui induirait une réelle planification des besoins opérationnels comme cela semble exister dans d'autres inter-régions ? L'Inrap fonctionne avec des personnels souvent précaires qui font vivre l'Institut et luttent pour lui assurer malgré tout sa crédibilité, ils méritent en retour de la considération. A l'heure où une loi sur la résorption de la précarité dans la fonction publique est en discussion (projet de loi), l'établissement se permet de n'avoir aucune gestion cohérente de son personnel :

- L'Inrap choisit délibérément de rémunérer un prestataire extérieur (Info Décision), plutôt que de verser ce qu'elle doit à son personnel précaire (allocations chômage).
- manque de considération des agents (inégalité de traitement, retards dans la gestion des contrats, avenants tardifs, collection EPI automne hiver livrée en magasin au printemps suivant !...)
- CDD corvéables à merci, souvent écartés des travaux de post-fouille.

En conséquence, nous exigeons un réel plan de résorption de la précarité à hauteur de 200 ETP !

Les conditions de travail ne cessent de se dégrader (surcroît d'activité et non pérennisation de postes administratifs clés compensés par des personnels de terrain non formés), CDI déplacés en dépit du bon sens, licenciements secs en lieu et place d'une vraie politique de reclassement des agents... Qu'en est-il du devoir de production scientifique de l'établissement ? Comment répondre au plan Marshall de « *Reconquête Aménageurs* » quand les conditions de travail ne permettent pas le bon fonctionnement des opérations (courrier officiel préconisant la réduction voire la suppression des postes de spécialistes pour les diagnostics !).

Vers un Institut National de la Réduction de l'Archéologie Préventive mais à quand le plan *Reconquête Agents* ? !...

Existe-t-il une réelle volonté de nuire pour faire la part belle aux structures privées (BricoSphère, ArchéoDindon, l'Hadesh, ArchéoFoire, Çavhepa...)

Oui à une véritable Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ! Non aux procédures de licenciements pour inaptitude au travail !

N.B. : le personnel CDD s'interroge sur l'absence de revendications au sujet des allocations chômage non versées et regrette la non-reconduction du préavis de grève suite au consensus trouvé par l'Intersyndicale. Affaire à suivre !...

Les agents réunis en Assemblée Générale grévistes et non-grévistes de la LGV.



**Communiqué du Sgpa
de l'assemblée générale
du 29 novembre 2011 à Nîmes**

45 agents de l'Inrap Méditerranée se sont réunis en assemblée générale en réponse au préavis de grève intersyndical du 29 novembre 2011.

Cette réunion a permis de rappeler le rôle et le fonctionnement des instances (CT, CHSCT et CCP), d'évoquer la réforme en cours de la RAP et de débattre des différentes revendications :

- Les premiers licenciements en nombre pour inaptitude apparaissent dans un contexte où la direction de l'Inrap, après avoir longtemps ignoré le problème de la pénibilité du métier, n'arrive même pas à faire appliquer ses propres instructions comme celle de la diversification des tâches et l'accès à la post-fouille pour l'ensemble des agents, quels que soient leur catégorie et leur statut (CDD, CDI).
- En Méditerranée, les postes ne sont pas renouvelés alors que l'activité en hausse nécessite le recours permanent à des emplois CDD. En plus de leur situation précaire, les agents CDD sont confrontés à des procédures administratives de plus en plus lourdes et complexes ayant de graves répercussions financières (externalisation de la gestion des indemnités chômage entraînant une multiplication des interlocuteurs, non-information de leurs droits).

Après avoir débattu des différentes revendications du préavis, l'assemblée générale a voté la grève à l'unanimité moins deux voix.

Les agents de Méditerranée exigent :

- La mise en place d'un plan de résorption de la précarité à hauteur de 200 ETP
- L'arrêt des procédures de licenciement pour inaptitude traitées à la hussarde par la direction de l'Inrap et la mise en place immédiate de la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) comme l'exige la loi.



Dijon,
Le mardi 29 novembre 2011

Communiqué de grève

Les agents grévistes de Bourgogne ne sont pas satisfaits des négociations avec le cabinet du Ministre de la culture sur le préavis de grève du 29 novembre 2011 et réclament toujours un plan de résorption de la précarité à l'Inrap à hauteur de 200 ETP. Une pétition pour l'emploi signée massivement par les agents de Grand Est Sud vient d'ailleurs d'être adressée au Président et au Directeur Général de l'Inrap.

L'annonce d'une réunion programmée pour janvier, visant à définir une méthodologie pour identifier des besoins permanents de l'Institut est presque surréaliste, quand on sait que rien qu'en Grand Est Sud, nous employons en permanence 11 CDD.

Nul besoin de calculs savants, le CTP central et les CTP spéciaux en font régulièrement la démonstration.

De plus, nous refusons la gestion de l'usure au travail par les licenciements. Nous réclamons une vraie politique de prévention des risques et de reclassement des personnels.

Le rejet d'assurer le financement pérenne de l'archéologie préventive par certains députés est révélateur de leurs préoccupations : encore une fois, le lobby des gros aménageurs l'emporte sur la défense du patrimoine, de la Culture et de l'emploi.

Ne soyons pas dupes et préparons nous à défendre nos emplois et nos missions dans les semaines à venir.

Communiqué de la base de Méric, le 29 novembre 2011

21 agents de la base de Méric, réunis ce jour en AG :

Ils dénoncent l'utilisation abusive des emplois CDD pour combler le déficit chronique en besoins opérationnels et administratifs de l'établissement. Cette dernière est coûteuse en gestion administrative, en indemnités chômage, et catastrophique d'un point de vue humain et professionnel. Il est nécessaire d'intégrer nos collègues CDD dont les compétences et l'expérience profitent depuis de nombreuses années à l'établissement.

Ils exigent la création d'un plan de résorption de la précarité à hauteur des besoins permanents.

Scandalisés par les procédures de licenciement radicales de plusieurs agents, les agents dénoncent la nouvelle politique brutale de la Direction Générale en matière de gestion du personnel.

Ils exigent un réel suivi des agents par la mise en place d'un service de prévention doté de réels moyens, et ce, dès le début de l'année 2012.

Ils soutiennent l'ouverture de négociations et la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à l'Inrap.

Les agents réunis ce jour dénoncent la suppression de l'article 22 relatif au financement de l'archéologie préventive ainsi que la proposition de l'arrêt total des subventions.

Ils refusent la réduction des prescriptions archéologiques de diagnostics demandée par les députés Carrez et Dell'Agnola et exigent de leurs ministères de tutelle de faire en sorte d'assurer un financement pérenne à la hauteur des besoins des missions de l'archéologie préventive.

Nous restons vigilants et mobilisés sur ces points

Communiqué des agents Inrap de Reims – 29 novembre 2011

Suite au licenciement de plusieurs agents pour inaptitude, nous demandons l'arrêt des procédures en cours et la mise en place d'une politique globale de prévention et de suivi du personnel.

En ce qui concerne la précarité de l'emploi, nous affirmons notre entier soutien aux collègues qui ont aujourd'hui interpellés la direction de l'Inrap au cours du Conseil d'administration de l'établissement. Nous exigeons la résorption de la précarité à la hauteur de l'activité réelle, seul moyen de parvenir à des conditions décentes de travail.

Enfin, nous recevons l'amendement voté par la commission des finances de l'Assemblée nationale comme une nouvelle attaque contre l'Inrap et l'Archéologie préventive en général. Nous exigeons son retrait.

11 agents, réunis cet après-midi à la base de Reims en assemblée générale, souscrivent à ce communiqué.

Plusieurs agents champenois, CDI et CDD, participaient aujourd'hui aux actions parisiennes.

Communiqué des agents réunis au centre de recherche archéologique Inrap de Guadeloupe

Gourbeyre le 29 novembre 2011

Objet : préavis de grève du 29 novembre

Les agents de l’Inrap présents au centre archéologique de Guadeloupe se sont réunis en assemblée générale ce matin suite au préavis de grève déposé par l’intersyndicale.

Nous sommes préoccupés par l’utilisation récurrente de personnels précaires sur des postes à besoin permanent. **Nous exigeons la mise en place d’un plan de résorption de la précarité.**

Nous sommes préoccupés par l’attitude de notre hiérarchie face à la gestion du personnel déclaré inapte à notre métier. **Nous exigeons l’arrêt des procédures de licenciement et la mise en place d’une véritable politique de prévention et de reclassement des agents.**

Nous sommes pour la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences dans les plus brefs délais.

Nous sommes particulièrement inquiets des attaques portées à notre établissement et à son financement.

Les agents présents au centre de recherche archéologique Inrap de Guadeloupe ne sont pas satisfaits des réponses apportées par le cabinet du ministère de la Culture, la sous-direction de l’archéologie et la direction générale de l’Inrap lors de la réunion de négociation du 28 novembre 2011.

Compte-rendu de l'assemblée générale de Saint-Martin-sur-le-Pré du 29-11-11

25 agents CDI et CDD se sont réunis ce matin en AG à la base de Saint-Martin-sur-le-Pré. Nous sommes choqués que l'absence de suivi des agents par l'Inrap puisse aboutir à des licenciements pour inaptitude. Nous demandons le réexamen de leur situation et la mise en place d'une politique de prévention, de suivi et de reclassement des personnels.

Alors que la précarité atteint de nouveaux sommets en Champagne (20 CDD cette année pour 63 CDI opérationnels) nous exigeons la mise en place d'un plan de recrutement et l'ouverture de postes en Champagne dès 2012, à la hauteur de l'activité.

Enfin, nous tenons à dénoncer l'attitude irresponsable de la commission des finances de l'Assemblée Nationale visant à saborder la réforme de la redevance et au-delà le service public de l'Archéologie.

A Saint-Martin-sur-le-Pré, le 29-11-11.

Communiqué des agents réunis à la base de Montauban le 29 novembre 2011

Les agents réunis aujourd'hui à la base de Montauban suite au préavis de grève déposé par l'intersyndicale se déclarent solidaires de leurs collègues CDD travaillant à l'Inrap dans une précarité constante, ainsi que de leurs collègues licenciés pour inaptitude physique. Ils appuient les revendications exposées dans le préavis.

Après avoir pris connaissance des résultats de la réunion de concertation d'hier 28 novembre avec le Cabinet du ministère de la culture, nous éprouvons une vive inquiétude sur tous les points abordés :

- Nous estimons qu'un plan de résorption de la précarité à l'Inrap est indispensable au vu de la masse d'agents travaillant en CDD de façon quasiment permanente au sein de l'Institut. Nous sommes particulièrement choqués de tous les « dysfonctionnements » qui frappent les agents sous CDD : contrats arrivant tant bien que mal en cours de mission, problèmes de versement des salaires, et surtout absence du versement de l'ARE depuis de très nombreux mois pour de très nombreux agents. Il n'est décemment pas possible de laisser des collègues aussi démunis financièrement du fait de leur employeur.

La décision de la direction générale de se débarrasser de la gestion de l'ARE en faisant appel à un prestataire externe (Info Diffusion) est plus que jamais à remettre en cause.

- Nous jugeons inacceptable la gestion dramatique des personnels en situation de maladie ou de souffrance dans leur travail, conduisant à des arrêts de travail prolongés, qui consiste à attendre le dernier moment pour intervenir en leur signifiant simplement leur licenciement pour inaptitude. Nous constatons que la DRH ne remplit pas ses obligations auprès des personnels de l'établissement et n'applique pas les instructions existantes. **Nous l'exhortons à prendre dès maintenant ses responsabilités**, parmi lesquelles le suivi des agents en situation de fragilité, une information de leurs droits, et une obligation de proposition de reclassement pour les personnes inaptes au terrain.

Nous accueillons favorablement la proposition du Ministère de mettre en place à l'Inrap (comme partout ailleurs au sein du Ministère) une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, mais nous sommes conscients qu'une instruction de plus ne suffira pas à régler la situation si aucune volonté de la direction générale de s'attaquer en amont à ce problème ne se fait sentir.

- Nous sommes particulièrement inquiets quant à l'amendement Carrez / Dell'Agnola voté mercredi dernier lors de la présentation du Projet de Loi de Finance Rectificatif. Si cet amendement, qui vise purement et simplement à empêcher la réforme de la RAP en coupant au maximum les vivres à l'Inrap, est acté dans les jours qui viennent par l'Assemblée Nationale, la situation deviendra particulièrement critique pour l'Institut, ses agents et les missions qui leur sont confiées par l'Etat.

Le déficit chronique de l'Inrap ne trouvera sa solution que dans une augmentation du rendement de la RAP, sur laquelle le gouvernement et les organisations syndicales travaillent depuis plusieurs mois. Si le résultat n'était pas totalement satisfaisant, du moins considérons-nous qu'il allait dans le bon sens et qu'il améliorerait significativement la situation financière de l'Institut.

Le rejet franc et massif de cette réforme est pour complaire au Lobby des Aménageurs, qui voient partir en fumée une partie de leurs exonérations. Les deux députés à l'initiative de cet amendement veulent également supprimer les subventions budgétaires versées chaque année à l'Inrap par l'Etat, affichant clairement leur volonté de réduire les prescriptions archéologiques. Leur préconisation d'ajuster les missions scientifiques au seul rendement actuel de la RAP est particulièrement préoccupante. **Nous nous opposons fermement à ce retour en arrière et à cette volonté délibérée de porter un coup supplémentaire contre l'archéologie préventive, et nous demandons à nos ministères de tutelle de faire tout leur possible pour contrer cet amendement.**

Nous suivrons avec la plus grande vigilance l'évolution de la situation de l'archéologie préventive sur tous ces points.

Montauban, le 29 novembre 2011